DEPARTEMENT DU NORD CCAS de SEBOURG

DELIBERATION N° 03.07/2023

-=-=-=-

L'an deux mille vingt-trois, le 03 juillet à 10h30, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la Commune de SEBOURG, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Martine BAURIN, Vice-Présidente, agissant pour le Président empêché du CCAS de la commune de SEBOURG

Nombre de conseillers en exercice: 15

Date de convocation du Conseil d'Administration : 28 06 2023

Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 28/06/2023., le conseil d'administration, conformément à la loi, a délibéré quel que soit le nombre de membres présents.

PRESENTES: Martine BAURIN - Christiane DENORME - Brigitte HARLAUX -Claudie DURIEUX - Jeannine FLAMENT - Sylvie GUILLEMIN - Renée HEMON -Catherine TONDREAU

Absent.e.s – excusé.e.s – procuration :

Dominique BUSSIGNIES qui a donné procuration à R. Hémon

Absent.e.s – excusé.e.s:

Thomas HALLUIN - Nathalie AUGAIT - Martine BASSEZ- Florence LIENARD

Absent:

Marcel PATOU

Secrétaire de séance : Claudie DURIEUX

OBJET: COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Me Martine BAURIN , vice-présidente du CCAS, donne lecture à l'Assemblée, des chiffres du Compte Administratif 2022, qui correspondent pour la :

section de fonctionnement à :

Dépenses : 27 968.18 € Recettes: 27 820.92 €

D'où un excédent de dépenses de : 147.26 €

section d'investissement à :

Dépenses : 500.00 € Recettes: 500.00 €

D'où un résultat néant

Après vote, l'assemblée valide, à l'unanimité, les chiffres annoncés. (M. le Président n'a pas pris part au vote par le biais de la procuration donnée à Me Baurin).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, devant le Tribunal Administratif de Lille.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Publié sur le site Internet le 10.07.2023 Envoyé et reçu au contrôle de légalité le Claudie DURIEUX 06.07.2023 Numéro unique de télétransmission ID 059-215905597-20230703-230706_D1115SD-DE

La Secrétaire,



Po/Le Président empêché La Vice-Présidente, Martine BAURIN